

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 18 décembre 2018**, à 19 h 30, au siège social de la Commission scolaire, au 2255, avenue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Est présent, monsieur le président :

Flibotte, Richard.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Bilodeau, Sylvie,	Fortin, Yannick, commissaire parent,
Continelli, Marie-Josée, commissaire parent,	Martin, France,
Corbeil, Annick, commissaire parent,	Nichols, Martin,
Croteau, Sophie, commissaire parent,	Noël, Pierre,
Croteau, Steve,	Rondeau, Daniel,
Donais, Sylvie,	Simard, Élyse.
Favreau, Jacques,	

Avait prévenu de son absence, monsieur le commissaire :

Messier, Jean-François.

Est aussi présente, madame :

Dupré, Caroline, directrice générale.

Sont invités, mesdames et messieurs :

Dion, Gaétan, directeur du Service des ressources informatiques et du transport scolaire,
Gagnon, Sagette, régisseuse aux communications,
Girard, Sylvie, directrice du Service des ressources financières,
L'Heureux, Claude, directeur adjoint du Service des ressources matérielles,
Langelier, Chantal, directrice du Service des ressources humaines,
Laplante, Marie-Claude, avocate du Secrétariat général,
Ménard, Sylvie, directrice du Centre de formation des Maskoutains et des Services éducatifs de la formation aux adultes,
St-Germain, Karina, directrice des Services éducatifs et responsable de l'organisation scolaire.

Ouverture de la séance

Monsieur Richard Flibotte, président, procède à l'ouverture de la séance.

Livres des délibérations du conseil des commissaires Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE

Adoption de l'ordre du jour

C-18-12-71 Monsieur Martin Nichols propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel, en ajoutant comme nouveau point 4 « Période de questions ».

Nomination d'un secrétaire d'assemblée

C-18-12-72 Madame Élyse Simard propose et il est unanimement résolu de nommer madame Marie-Claude Laplante secrétaire d'assemblée.

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 novembre 2018

C-18-12-73 Mesdames et messieurs les commissaires ayant tous reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits par la loi, madame Sylvie Donais propose et il est unanimement résolu d'exempter la secrétaire d'assemblée de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 novembre 2018, et de l'approuver tel quel.

Période de questions

Madame Nathalie Jacques, représentante du Syndicat de l'enseignement Val-Maska souhaite une bonne année 2019 aux membres du conseil des commissaires.

Démission d'un commissaire

À la suite du dépôt de sa lettre de démission, le conseil des commissaires prend acte de la démission de monsieur Eric Devost, commissaire de la circonscription 6, à compter du 20 novembre 2018.

Transfert de mandat relatif à l'action collective sur les frais chargés aux parents

CONSIDÉRANT l'action collective d'une envergure sans précédent entreprise à l'encontre de 68 commissions scolaires, dont la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe concernant les frais exigés aux parents (dossier 150-06-000007-138 des registres de la Cour supérieure);

CONSIDÉRANT les travaux effectués pendant plus d'un an dans l'accomplissement de ce mandat par M. Éric Blackburn et M^e Iris Montini, qui ont conduit à la mise en œuvre d'une solution satisfaisante pour la commission scolaire, entérinée par le tribunal le 18 juillet 2018, ainsi que la nomination d'un administrateur et de la société GRICS pour permettre l'exécution de la transaction;

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT l'ampleur de la charge de travail et des responsabilités ainsi assumées par M. Éric Blackburn et M^e Iris Montini, en sus de leurs fonctions au sein de leur commission scolaire respective;

CONSIDÉRANT qu'il est normal et souhaité que soient partagées une telle charge et une telle responsabilité;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) de voir son organisation prendre le relais dans le pilotage du dossier au stade où il se trouve, l'acceptation d'en assumer l'entière responsabilité associée et l'accord de M. Éric Blackburn, de M^e Iris Montini et de l'Association des directions générales de commissions scolaires (ADIGECS) à l'effet que ce transfert de responsabilités ait lieu;

Monsieur Yannick Fortin propose et il est unanimement résolu que la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe :

C-18-12-74

- transfère à la Fédération des commissions scolaires du Québec le mandat de piloter en son nom la finalisation du dossier relatif à l'action collective identifiée ci-dessus, traitant des frais exigés aux parents;
- remercie tous les partenaires qui ont contribué de près ou de loin à la bonne conduite du dossier à ce jour.

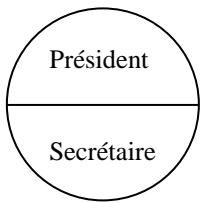
Formation du comité exécutif

Afin d'effectuer la sélection des membres du comité exécutif, madame France Martin propose et il est unanimement résolu de nommer mesdames Chantal Langelier et Karina St-Germain scrutatrices pour le dépouillement des votes.

C-18-12-75

Le mandat actuel des membres du comité exécutif venant à échéance, monsieur le président déclare ouverte la période de mise en nomination des membres du comité exécutif et reçoit les propositions suivantes :

- Madame Sylvie Bilodeau,
- Madame Sylvie Donais,
- Monsieur Steve Croteau,
- Monsieur Jacques Favreau,
- Madame France Martin,
- Monsieur Martin Nichols,
- Monsieur Pierre Noël,
- Madame Élyse Simard,
- Madame Annick Corbeil, pour le poste de commissaire parent,
- Madame Sophie Croteau, pour le poste de commissaire parent.



Livre des délibérations du conseil des commissaires Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE

Monsieur le président appelle un vote secret au terme duquel une égalité des votes survient pour le poste de commissaire représentant les parents.

Les personnes suivantes sont élues au comité exécutif : mesdames Sylvie Donais, France Martin et Élyse Simard, de même que messieurs Steve Croteau, Jacques Favreau et Pierre Noël.

À la suite d'un deuxième vote pour le poste de commissaire représentant les parents, madame Sophie Croteau est élue.

- C-18-12-76 Monsieur Martin Nichols propose et il est unanimement résolu de nommer les personnes suivantes membres du comité exécutif pour un mandat de deux ans : mesdames Sophie Croteau, Sylvie Donais, France Martin et Élyse Simard, de même que messieurs Steve Croteau, Jacques Favreau et Pierre Noël.

Règlement 143 – Code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

- C-18-12-77 À la suite de la période de consultation prévue à la loi, monsieur Steve Croteau propose et il est unanimement résolu d'adopter le *Règlement 143 – Code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe*, tel que proposé.

Rapport annuel 2017-2018

Madame Caroline Dupré présente le rapport annuel 2017-2018 de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

Démissions pour retraite

- C-18-12-78 Monsieur Jacques Favreau propose et il est unanimement résolu de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur **Pierre Sainte-Marie**, directeur adjoint à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, à compter du 18 janvier 2019 au soir, et de le remercier pour ses services.

- C-18-12-79 Madame Élyse Simard propose et il est résolu de prendre acte de la démission pour retraite de madame **Claire Frenette**, directrice adjointe à la polyvalente Hyacinthe-Delorme, à compter du 1^{er} février 2019 au soir, et de la remercier pour ses services.

Adoption du calendrier scolaire 2019 – 2020 – Formation générale des jeunes et adaptation scolaire

- C-18-12-80 Monsieur Martin Nichols propose et il est unanimement résolu d'adopter le calendrier scolaire à l'intention des élèves et des enseignants du secteur des jeunes de la formation générale et de l'adaptation scolaire pour l'année scolaire 2019-2020, après consultation auprès du CCG, de la partie syndicale et du comité de parents.

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Adoption du calendrier scolaire 2019 – 2020 – Formation générale des adultes

Monsieur Daniel Rondeau propose et il est unanimement résolu d'adopter le calendrier scolaire 2019-2020 de la formation générale des adultes, tel que présenté.

C-18-12-81

Adoption du calendrier scolaire 2019 – 2020 – Formation professionnelle

Monsieur Yannick Fortin propose et il est unanimement résolu d'adopter le calendrier scolaire 2019-2020 de la formation professionnelle, tel que présenté.

C-18-12-82

Appel d'offres pour des services professionnels en ingénierie en mécanique électrique pour l'école de la Rocade

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public de services professionnels en ingénierie mécanique électrique en vue de recevoir des plans et devis pour les travaux du projet 1718-DLR-01 à l'école de la Rocade;

CONSIDÉRANT que le projet est financé par les mesures 50510 « Ajout d'espace pour la formation générale » et par la Municipalité de Saint-Dominique;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection.

Madame Marie-Josée Continelli propose et il est unanimement résolu :

C-18-12-83

- d'octroyer le contrat des services professionnels en ingénierie mécanique électrique à *Pluritec* ayant reçu la meilleure note d'évaluation dans leur spécialisation;
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à l'octroi de ce contrat.

Ordre de changement de coûts – projet 1718-SCH-01 – Réfection d'enveloppe et travaux de mise aux normes à l'école Bois-Joli – Sacré-Cœur, immeuble Sacré-Cœur

CONSIDÉRANT la résolution n° C-18-04-150 octroyant un contrat de 2 029 400 \$ (taxes exclues) à *Construction R.D.J inc.* pour la réalisation des travaux de réfection d'enveloppe et de mise aux normes de l'immeuble Sacré-Cœur de l'école Bois-Joli – Sacré-Cœur;

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

CONSIDÉRANT que les ordres de changement totalisent 125 895,45 \$ (taxes exclues), soit 6,20% des travaux;

CONSIDÉRANT que la totalité des ajouts dépasse 75 000 \$, soit le maximum de la délégation de pouvoirs de la direction générale.

C-18-12-84 Madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu :

- d'accepter les ordres de changements des avenants n° 12 à 17 au montant de 52 184,61 \$ (taxes exclues) dans le projet 1718-SCH-01;
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à cet ajout.

Achat regroupé d'équipement informatique usagé

CONSIDÉRANT que la mesure 50760 indique que la commission scolaire doit donner la priorité à l'achat d'équipement technologique remis à neuf, notamment auprès de Collecto;

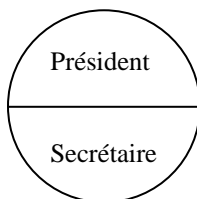
CONSIDÉRANT que Collecto a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux maisons d'enseignement de réaliser des économies de volume et des économies de temps en plus de faciliter les processus d'acquisition;

CONSIDÉRANT que Collecto fera un appel d'offres regroupé pour l'acquisition d'équipement informatique usagé pour une durée de vingt-quatre (24) mois, couvrant la période allant du 1^{er} mars 2019 au 28 février 2021;

CONSIDÉRANT que Collecto a l'intention de requérir à l'article 43 du RCTI lui permettant, à l'intérieur d'un contrat à commande, d'attribuer une ou des commandes à tous les soumissionnaires dont les prix soumis sont à l'intérieur d'une fourchette de 10 % du prix le plus bas à condition que cette règle d'adjudication soit approuvée au préalable par le dirigeant d'organisme de chacun des établissements faisant partie prenante de la négociation.

C-18-12-85 Monsieur Martin Nichols propose et il est unanimement résolu que la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe participe au regroupement SAR140-2019 de Collecto pour l'acquisition d'équipements informatiques usagés et autorise monsieur Gaétan Dion, directeur du Service des ressources informatiques et du transport scolaire, à signer pour et au nom de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe le mandat d'achats, les bons de commande et les factures qui en découlent.

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**



Questions diverses

Aucune question.

Agenda du président

Monsieur Richard Flibotte, président, fait rapport de ses rencontres des dernières semaines, de même que la correspondance reçue et mise à la disposition de tous les commissaires.

Levée de la séance

Madame France Martin propose et il est unanimement résolu de lever la séance.

C-18-12-86

Président

Secrétaire général

